Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Risella X 411

Code du produit : Q6568

Numéro d'enregistrement : 01-2120078782-46-0000

Synonymes : Hydrocarbons C18-C24, isoalkanes, <2% aromatics

No.-CAS : 1437280-85-7

No.-CE : 940-734-7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Solvant.

mélange Veuillez consulter la rubrique 16 pour les utilisations

enregistrées selon la réglementation REACH.

Utilisations déconseillées : Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications

que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé

l'avis du fournisseur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur : Shell Chemicals Europe B.V.

PO Box 2334

3000 CH Rotterdam

Netherlands

Téléphone : +31 (0)10 441 5137 / +31 (0)10 441 5191 Téléfax : +31 (0)20 716 8316 / +31 (0)20 713 9230

Courrier électronique du

contact pour la FDS

: sccmsds@shell.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 1235 239 670 (This telephone number is available 24 hours per day, 7 days per week)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger par aspiration, Catégorie 1 H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de

pénétration dans les voies respiratoires.

1 / 102 800010026554 RE

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : DANGERS PHYSIQUES:

Non classé comme danger physique selon

les critères CLP.

DANGERS POUR LA SANTÉ :

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de

pénétration dans les voies respiratoires.
DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:
Produit classé non dangereux pour
l'environnement selon les critères du
règlement CPL (classification, étiquetage et

emballage).

Informations Additionnelles

sur les Dangers

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P243 Prendre des mesures de précaution contre

les décharges électrostatiques.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/

un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets

agréée.

2.3 Autres dangers

Formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Ce matériau est un accumulateur statique.

Même avec une métallisation et une mise appropriées, ce matériau peut accumuler une charge électrostatique.

L'accumulation d'une charge suffisante peut entraîner une décharge électrostatique et l'inflammation des mélanges inflammables air-vapeur.

2 / 102 800010026554 RE

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Composants dangereux

| Nom Chimique | NoCAS NoCE | Concentration (% w/w) |
|-------------------------------------|---------------------------|-----------------------|
| Alkanes, C18-24-branched and linear | 1437280-85-7 940-734-7 | 100 |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une

utilisation normale.

Protection pour les

secouristes

: En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les

accidents, les blessures et l'environnement.

En cas d'inhalation : Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions

normales d'utilisation.

Si les symptômes persistent, demander un avis médical.

En cas de contact avec la

peau

: Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec

de l'eau puis, si possible, la laver au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

veux

: Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Appeler le numéro d'urgence de votre localité/établissement.

> Ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement médical le plus proche pour y recevoir des traitements

supplémentaires. En cas de vomissement spontané, maintenir

la tête plus basse que les hanches pour empêcher

l'aspiration.

Si les signes et symptômes tardifs suivants apparaissent dans les 6 heures qui suivent l'ingestion, transporter le patient au centre médical le plus proche: une fièvre supérieure à 38.3°C, le souffle court, une oppression thoracique, de la toux ou une

respiration sifflante continue.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : N'est pas considéré comme dangereux en cas d'inhalation

dans des conditions normales d'utilisation.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Les possibles signes et symptômes d'irritation des voies respiratoires peuvent inclure une sensation de brûlure temporaire du nez et de la gorge, la toux et/ou difficulté à respirer.

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.

Les signes et les symptômes d'irritation cutanée peuvent se manifester par une sensation de brûlure, par une rougeur ou un gonflement.

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.

Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tuméfaction et/ou une vision floue.

Si le produit pénètre dans les poumons, les signes et les symptômes peuvent consister en une toux, une suffocation, une respiration sifflante, une respiration difficile, une oppression thoracique, le souffle court et/ou de la fièvre. Si les signes et symptômes tardifs suivants apparaissent dans les 6 heures qui suivent l'ingestion, transporter le patient au centre médical le plus proche: une fièvre supérieure à 38.3°C, le souffle court, une oppression thoracique, de la toux ou une respiration sifflante continue.

Les signes et symptômes d'une dermatite délipidante peuvent comporter une sensation de brûlure et/ou un aspect sec/craquelé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des

conseils.

Potentialité de générer des pneumonies.

Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique appropriés sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être

sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés uniquement pour les incendies de faible ampleur.

Moyens d'extinction : Ne pas utiliser d'eau en jet.

inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone la lutte contre l'incendie d'incendie. Les produits de combustion peuvent comprendre:

4 / 102 800010026554 RE

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

> Un mélange complexe dans l'air, formé de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et non-organiques non identifiés. Des vapeurs inflammables peuvent être présentes même à des températures inférieures au point éclair. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et peuvent s'enflammer à distance. Flotte et peut se réenflammer à la surface de l'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Portez une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469).

Méthodes spécifiques

d'extinction

Information supplémentaire

: Procédure standard pour feux d'origine chimique.

: Refroidir les récipients à proximité en les arrosant d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

: Se conformer aux réglementations locales et internationales en vigueur.

Informer les autorités si la population ou l'environnement sont exposés à ce produit ou pourraient l'être.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues. 6.1.1 Pour le personnel général:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non protégé et non nécessaire.

Ne pas respirer les fumées, les vapeurs.

Ne pas faire fonctionner les équipements électriques.

6.1.2 Pour les secouristes:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non

protégé et non nécessaire.

Ne pas respirer les fumées, les vapeurs.

Ne pas faire fonctionner les équipements électriques.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la : Arrêter les fuites, si possible sans prendre de risque. Eliminer

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

protection de l'environnement

toutes les causes possibles d'inflammation dans la zone environnante. Utiliser un confinement approprié (pour le produit et les eaux d'extinction) pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières en utilisant du sable, de la terre, ou d'autres barrières appropriées. Tenter de disperser les vapeurs ou de diriger leur écoulement vers un endroit sûr, par exemple par arrosage en brouillard. Prendre des mesures de précautions contre les décharges électrostatiques. S'assurer de la continuité électrique de tous les équipements par la continuité des masses et la mise à la terre.

Contrôler la zone avec un indicateur de gaz combustible.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

: Récupérer les déversements de faible ampleur (< 150 litres) par des moyens mécanisés dans un récipient étiqueté, hermétiquement fermé et dédié à la récupération du produit ou à son élimination en toute sécurité. Laisser le reliquat s'évaporer ou l'absorber avec un matériau absorbant que l'on éliminera en toute sécurité. Oter les terres contaminées et les évacuer en toute sécurité.

Récupérer les déversements importants (> 150 litres) par des moyens mécanisés tels qu'un camion de pompage par le vide vers une citerne dédiée à la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Ne pas éliminer le reliquat par rinçage à l'eau . Le conserver comme déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.

Ventiler complètement la zone contaminée.

Le recours aux conseils d'un spécialiste peut s'avérer nécessaire quant aux mesures à prendre pour traiter des emplacements contaminés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au Section 8 de la feuille de donnée de sécurité., Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions Générales

: Eviter de respirer les vapeurs ou tout contact avec le produit. A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Bien nettoyer après manutention. Se reporter à la rubrique 8 de la Fiche de Données de Sécurité pour le choix de l'équipement de protection individuelle.

Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manutention, un

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage

sont conformes aux réglementations locales.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter l'inhalation de vapeurs et/ou de brouillards.
 Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
 Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eliminer toutes les causes d'inflammation. Eviter les étincelles.

En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou

d'aérosols, utiliser une extraction d'air.

Les réservoirs de stockage en vrac doivent être endigués (en

cuvette de rétention).

Ne pas manger ni boire pendant l'utilisation.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et

peuvent s'enflammer à distance.

Transfert de Produit

Même avec une métallisation et une mise appropriées, ce matériau peut accumuler une charge électrostatique. L'accumulation d'une charge suffisante peut entraîner une décharge électrostatique et l'inflammation des mélanges inflammables air-vapeur. Soyez conscient des opérations de manipulation qui peuvent être à l'origine de risques supplémentaires dus à l'accumulation de charges statiques. Ces opérations incluent, sans s'v limiter, le pompage (particulièrement dans le cas d'écoulement turbulent), le mélange, le filtrage, le remplissage en pluie, le nettoyage et le remplissage des cuves et des récipients, l'échantillonnage, le rechargement, le jaugeage, les opérations des camions de pompage par le vide et les mouvements mécaniques. Ces activités peuvent être à l'origine de décharges statiques, p. ex., la formation d'étincelles. Limitez la vélocité d'écoulement lors du pompage afin d'éviter la génération de décharges électrostatiques (≤ 1 m/s jusqu'à l'immersion du tuyau de remplissage à une profondeur égale au double de son diamètre, puis ≤ 7 m/s). Évitez le remplissage en pluie. N'utilisez PAS d'air comprimé pour les opérations de remplissage, de déchargement ou de manipulation.

Se reporter aux directives dans la section Manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Reportez-vous à la rubrique 15 pour toute législation complémentaire spécifique concernant le conditionnement et le stockage de ce produit.

Autres données : Température de stockage: Ambiante.

Les réservoirs de stockage en vrac doivent être endigués (en

7 / 102 800010026554 RE

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

cuvette de rétention). Placer les réservoirs loin de toute source de chaleur et autres sources d'ignition. Le nettoyage. le contrôle et la maintenance des citernes de stockage sont des opérations de spécialistes qui nécessitent l'application de précautions et procédures strictes. Doit être entreposé/e dans une zone bien ventilée entourée de digues (cuvette de rétention), à distance de la lumière solaire, des sources d'ignition et d'autres sources de chaleur. Tenir à distance des aérosols, des substances inflammables, des agents oxydants, des substances corrosives et d'autres produits inflammables qui ne sont ni nocifs ni toxiques pour l'homme ou pour l'environnement. Des charges électrostatiques seront générées lors du pompage. Les décharges électrostatiques peuvent causer un incendie. Vérifiez la continuité électrique en procédant à une métallisation et à la mise à la terre (mise à la masse) de tous les équipements afin de réduire le risque. Les vapeurs se trouvant dans l'espace libre de la cuve de stockage peuvent se situer dans la zone d'inflammabilité/explosivité et être ainsi inflammables.

Matériel d'emballage

Matière appropriée: Pour les conteneurs ou leur revêtement interne, utiliser de l'acier doux ou de l'acier inoxydable., Pour les peintures du conteneur, utiliser de la peinture époxy, de la peinture au silicate de zinc.

Matière non-appropriée: Eviter un contact prolongé avec caoutchouc naturel, butyl ou nitrile.

Consignes concernant les récipients

: Ne pas découper, percer, broyer, souder ou réaliser des opérations semblables sur ou à proximité de conteneurs.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

: Veuillez consulter la rubrique 16 pour les utilisations enregistrées selon la réglementation REACH.

Consultez des références supplémentaires sur les pratiques de manipulation en toute sécurité des liquides qui se sont avérés être des accumulateurs statiques :

Institut américain du pétrole 2003 (Protection contre l'inflammation provoquée par l'électricité statique, la foudre et

les courants vagabonds) ou Association nationale de protection contre les incendies 77 (Pratiques recommandées

relatives à l'électricité statique).

IEC TS 60079-32-1: Risques électrostatiques, guide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

Limites d'exposition professionnelle

| Composants | NoCAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Base |
|---|-------|--|------------------------|---------|
| Aliphatic dearom. solvents 200 - 250 | | TWA (8hr) | 1.050 mg/m3 | EU HSPA |

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Alkanes, C18-24-branched

: Aucune valeur d'exposition DNEL n'a été établie.

and linear

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Alkanes, C18-24-branched

and linear

: Cette substance est un hydrocarbure de composition complexe, inconnue ou variable. Les méthodes

conventionnelles utilisées pour calculer les concentrations PNEC ne conviennent pas, et il est impossible d'identifier une seule concentration PNEC typique pour de telles substances.

Méthodes de Contrôle

Il peut être requis de surveiller la concentration des substances en zone de travail ou en milieu général pour vérifier la conformité avec la VLE et que les moyens de contrôle de l'exposition sont adaptés. Pour certaines substances, une surveillance biologique peut également se révéler appropriée.

Des méthodes validées de mesure de l'exposition doivent être appliquées par une personne qualifiée et les échantillons doivent être analysés par un laboratoire agréé.

Des exemples de sources de méthodes conseillées de surveillance de l'air sont données ci-dessous, sinon contacter le fournisseur. Des méthodes nationales supplémentaires peuvent être disponibles. National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH), USA: Manual of Analytical Methods http://www.cdc.gov/niosh/

Occupational Safety and Health Administration (OSHA), USA: Sampling and Analytical Methods http://www.osha.gov/

Health and Safety Executive (HSE), UK: Methods for the Determination of Hazardous Substances http://www.hse.gov.uk/

Institut für Arbeitsschutz Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung (IFA), Germany.

http://www.dguv.de/inhalt/index.jsp

L'Institut National de Recherche et de Sécurité, (INRS), France http://www.inrs.fr/accueil

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Utiliser des systèmes étanches dans la mesure du possible.

Ventilation antidéflagrante correcte pour contrôler les concentrations atmosphériques en dessous des recommandations/limites d'exposition.

Une extraction des gaz d'échappement est recommandée.

Il est conseillé d'utiliser des systèmes automatiques d'eau pour la lutte anti-incendie et d'arrosage en douche.

Rince-yeux et douche en cas d'urgence.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent :

Informations générales:

Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux. Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration. Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.

Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur.

Équipement de protection individuelle

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Les informations fournies sont données en fonction de la directive PPE (Directive européenne 89/686/CEE) et des normes du CEN (Comité européen de normalisation).

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Protection des yeux

: Si la manipulation du produit engendre un risque de projection dans les yeux, le port de protection oculaire est recommandé.

Agréé(e) conformément à la norme UE EN166.

Protection des mains

Remarques

: Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Protection long terme: Gants en caoutchouc nitrile Contact accidentel/Protection contre les éclaboussures: Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte du matériau du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.

Protection de la peau et du corps

: Aucune protection cutanée n'est requise dans des conditions normales d' utilisation.

Pour des expositions prolongées ou répétées, utiliser des vêtements imperméables sur les parties du corps susceptibles d.être exposées.

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

Vêtements de protection conformes à la norme européenne EN14605.

Porter des vêtements antistatiques et ignifuges si une évaluation du risque local l'exige.

Protection respiratoire

: Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en viqueur.

Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.

Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple lorsque les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il existe un risque de manque d'oxygène ou dans un espace confiné) utiliser un appareil respiratoire à pression positive adapté. Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre.

Si des respirateurs à filtration d'air sont convenables pour les

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

conditions d'utilisation :

Sélectionner un filtre adapté aux gaz et vapeurs organiques (Point d'Ebullition > 65 °C) (149°F) conforme à la norme

EN14387.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer et

d'aller aux toilettes. Faire nettoyer les vêtements souillés ou éclaboussés avant toute réutilisation. ne pas ingérer. en cas

d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à

votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe. Prendre les mesures appropriées pour répondre aux exigences de la réglementation sur la protection de

l'environnement. Eviter toute contamination du milieu ambiant

en respectant les conseils indiqués en rubrique 6. Si nécessaire, éviter les rejets de substances non diluées dans le réseau des eaux usées. Les eaux usées devront être traitées dans une station d'épuration municipale ou industrielle

avant tout rejet dans les eaux de surface.

Les directives locales sur les limites des rejets de composés volatils doivent être respectées lors du rejet à l'extérieur de

l'air contenant des vapeurs.

Minimiser le déversement dans l'environnement. Une étude doit être effectuée pour s'assurer du respect de la législation

environnementale locale.

Les informations relatives aux mesures de rejet accidentel se

trouvent à la rubrique 6.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : Hydrocarbure

Seuil olfactif : Données non disponibles

pH : Non applicable

Point de fusion / congélation : Données non disponibles

Point/intervalle d'ébullition : 300 - 380 °C

Point d'éclair : 170 °C

Méthode: ASTM D93 (PMCC)

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Inflammabilité (solide, gaz) : Données non disponibles

Limite d'explosivité,

supérieure

: 7 %(V)

Limite d'explosivité, inférieure : 0,5 %(V)

Pression de vapeur : Données non disponibles Densité de vapeur relative : Données non disponibles Densité relative : < 0.8Méthode: ASTM D4052

Densité < 800 kg/m 3 (15 °C)

Méthode: ASTM D4052

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble Coefficient de partage: n-: log Pow: > 7

octanol/eau

Température d'auto-

inflammabilité

: > 200 °C

Température de décomposition

: Données non disponibles

Viscosité

Viscosité, dynamique : Données non disponibles Viscosité, cinématique : Typique 9,5 mm2/s (25 °C) Méthode: ASTM D445

Propriétés explosives : Non répertorié

: Non applicable Propriétés comburantes

9.2 Autres informations

Tension superficielle : Données non disponibles

Conductivité : Faible conductivité : < 100 pS/m

> La conductivité de ce matériau en fait un accumulateur statique.. Un liquide est généralement considéré comme non conducteur si sa conductivité est inférieure à 100 pS/m. Il est considéré comme semi-conducteur si sa conductivité est inférieure à 10 000 pS/m., Les précautions sont les mêmes pour un liquide qu'il soit non conducteur ou semi-conducteur., Un certain nombre de facteurs, tels que la température du

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

liquide, la présence de contaminants et d'additifs antistatiques, peuvent avoir une grande influence sur la

conductivité d'un liquide.

Poids moléculaire : Données non disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors de ceux répertoriés dans les sousparagraphes suivants.

10.2 Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le matériau est manipulé et stocké conformément aux règles., Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec les agents fortement oxydants.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres

causes d'inflammation.

Dans certaines circonstances le produit peut s'enflammer à

cause de l'électricité statique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents fortement oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

: Il ne devrait pas se former de produits de décomposition

dangereux durant un stockage normal.

Une décomposition thermique dépend grandement des

conditions. Un mélange complexe de solides atmosphériques, de liquides et de gaz, y compris du

monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de

soufre et des composés organiques non identifiés, se

sourre et des composes organiques non identilles, se

dégagera lorsque ce matériau subira une combustion ou une

dégradation thermique ou oxydative.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Base d'Évaluation : Les informations fournies sont basées sur des essais sur les

produits, et/ou des produits similaires et/ou des composants.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Informations sur les voies d'exposition probables

: L'exposition peut avoir lieu par l'intermédiaire d'une inhalation, d'une ingestion, d'une absorption par la peau et par un contact avec les yeux ou la peau et par une ingestion accidentelle.

Toxicité aiguë

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: > 5000 mg/kg

Remarques: Faible toxicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: CL50 supérieure à la concentration de vapeur

proche de la saturation.

Faible toxicité en cas d'inhalation.

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 Lapin: > 2000 mg/kg Remarques: Faible toxicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Remarques: Non irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Remarques: Non irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Remarques: N'est pas un sensibilisant., Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

: Remarques: N'est pas mutagène

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation

: Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Cancérogénicité

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Remarques: Non cancérogène., Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité - Evaluation : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

| Matériel | GHS/CLP Cancérogénicité Classification |
|-------------------------------------|---|
| Alkanes, C18-24-branched and linear | Aucune classification relative à la cancérogénicité |

Toxicité pour la reproduction

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Effets sur la fertilité

Remarques: Non toxique pour le développement., Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.. N'altère pas la fertilité.

Toxicité pour la reproduction

: Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

- Evaluation les catégories 1A/1B.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

remplis.

Toxicité par aspiration

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

L'aspiration dans les poumons du produit avalé ou vomi peut provoquer une pneumopathie chimique qui peut être mortelle.

Information supplémentaire

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Remarques: Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exister.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Base d'Évaluation : Des données écotoxicologiques incomplètes sur le produit

sont disponibles. L'information fournie ci-dessous est en partie

basée sur les connaissances sur les composés et sur

l'écotoxicologie de produits similaires.

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Toxicité pour les poissons

(Toxicité aiguë)

: LL50: > 100 mg/l

Remarques: Pratiquement non toxique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour les crustacées

(Toxicité aiguë)

: EL50: > 100 mg/l

Remarques: Pratiquement non toxique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour les

EL50 : > 100 mg/l

algues/plantes aquatiques

(Toxicité aiguë)

Remarques: Pratiquement non toxique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour les

microorganismes (Toxicité

aiguë)

Cl50: > 100 mg/l

Remarques: Pratiquement non toxique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: Remarques: NOEC/NOEL > 100 mg/l

Toxicité pour les crustacées

(Toxicité chronique)

: Remarques: NOEC/NOEL > 100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Biodégradabilité : Remarques: S'oxyde rapidement par réactions

photochimiques dans l'air., Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Coefficient de partage: n-

: log Pow: > 7

octanol/eau Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Bioaccumulation : Remarques: Potentiellement bioaccumulable.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Mobilité : Remarques: Flotte sur l'eau., Adsorption dans le sol et non-

mobilité dans celui-ci.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Evaluation : L'évaluation des caractères persistants, bioaccumulables et

toxiques (PBT) et des caractères très persistants et très bioaccumulables (vPvB) n'est pas concluante pour ce mélange qui n'est donc pas considéré comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Composants:

Alkanes, C18-24-branched and linear:

Information écologique

supplémentaire

: Pas de potentiel de déplétion ozonique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Si possible récupérer ou recycler.

Le producteur de déchets est responsable de déterminer la

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

toxicité et les propriétés physiques du produit pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations. Il faut empêcher les déchets de polluer le sol ou la nappe phréatique. Ils ne doivent pas non plus être éliminés dans l'environnement.

Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.

Ne pas se débarrasser de l'eau contenue en fond de citerne en la laissant s'écouler dans le sol. Cela contaminerait le sol et les eaux souterraines.

Les déchets provenant d'un déversement accidentel ou d'un nettoyage de cuves doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par une entreprise de collecte ou de sous-traitance agréée. La compétence de cette entreprise doit être préalablement établie.

Déchets, épandages et produits usagés constituent des déchets dangereux.

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être respectée.

MARPOL - Voir la Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires (MARPOL 73/78) qui fournit des aspects techniques de prévention de la pollution provenant des navires.

Emballages contaminés

Vider complètement le récipient.

Après la vidange, ventiler dans un endroit sûr, loin de toute

source d'étincelles ou de feu.

Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer, découper ou souder des fûts non nettoyés.

Envoyer chez un récupérateur de fûts ou de métaux.

Se conformer aux réglementations locales sur le recyclage ou

l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
 IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
 IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse IATA

14.4 Groupe d'emballage

IMDG Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse ΙΔΤΔ Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au chapitre 7,

> Manipulation et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaitre ou se conformer pour le

transport du produit.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni. Les règles de l'annexe 1 de la convention MARPOL s'appliquent pour toute expédition en vrac par voie maritime.

Informations Complémentaires : Ce produit pourra être transporté après mise sous azote. L'azote est un gaz inodore et invisible. L'exposition à des atmosphères enrichies à l'azote déplace l'oxygène disponible et peut entraîner l'asphyxie ou la mort. Le personnel est invité à observer les précautions de sécurité les plus strictes dans les espaces fermés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

: Produit non soumis à autorisation selon le réglement REACh.

: Ce produit ne contient pas de substances extrêmement

préoccupantes (Réglement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Autres réglementations : Les informations réglementaires fournies ne sont pas

détaillées intentionnellement, d'autres réglementations

pouvant s'appliquer à ce produit.

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits

chimiques (REACH), annexe XIV.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

> Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement. l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH), annexe XVII.

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents

cancérigènes ou mutagènes au travail, et ses amendements. Directive 1994/33/CE concernant la protection des jeunes au travail, et ses amendements.

Directive 92/85/CEE du Conseil concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou

allaitantes au travail, et ses amendements.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Listé **ENCS** : Listé KECI : Listé **TSCA** : Listé

IECSC : Notifié avec restrictions. **PICCS** : Notifié avec restrictions.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

Asp. Tox. Danger par aspiration

utilisées dans cette FDS

Clé/légende des abréviations : Il est possible de rechercher les abréviations et acronymes standard utilisés dans ce document en consultant des ouvrages de référence (tels que les dictionnaires

scientifiques) et/ou des sites Web.

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux

ADR = Accord européen relatif au transport international de

marchandises Dangereuses par la Route

AICS = Inventaire des substances chimiques australiennes ASTM = Société américaine pour les essais et le matériel

BEL = Valeur limite d'exposition biologique

BTEX = Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylène

CAS = Répertoire de substances chimiques de la Société

Américaine de Chimie

CEFIC = Conseil Européen des Fédérations de l'Industrie

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

Chimiaue

CLP = Classification, Etiquettage, Emballage

COC = Coupelle ouverte de Cleveland

DIN = Deutsches Institut für Normung

DMEL = Dose dérivée à effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

DSL = Liste intérieure des substances canadiennes

EC = Commission Européenne

EC50 = Concentration efficace médiane

ECETOC = Centre européen sur la toxicologie et

l'écotoxicologie des produits chimiques

ECHA = Agence européenne des produits chimiques

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques

commerciales existantes

EL50 = Dose efficace médiane

ENCS = Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles japonaises

EWC = Catalogue européen des déchets - CED

GHS = Système général harmonisé - SGH

IARC = Agence internationale de recherche sur le cancer

IATA = Association internationale des transporteurs aériens

IC50 = Concentration inhibitrice médiane

IL50 = Dose inhibitrice médiane

IMDG = Code régissant le transport des matières

dangereuses par voie maritime

INV = Inventaire des produits chimiques chinois

IP346 = Méthode N° 346 de l'Institute of Petroleum pour déterminer la teneur en hydrocarbures aromatiques

polycycliques par extraction au Diméthylsulfoxyde -DMSO-

KECI = Inventaire des produits chimiques existants coréens

LC50 = Concentration létale médiane

LD50 = Dose létale médiane

LL/EL/IL: LL= (Dose létale) / EL = (Dose efficace) /IL = (Dose inhibitrice) NCL/NCE/NCI = Niveau de charge létal/Niveau de

charge efficace /Niveau de charge inhibiteur

LL50 = Dose létale médiane

MARPOL = Convention internationale relative à la pollution de

NOEC/NOEL = Concentration sans effet observé/Dose sans effet observé

OE HPV = Exposition professionnelle - Production en grande

PBT = Persistant, Bioaccumulable, Toxique

PICCS = Inventaire des produits et substances chimiques philippins

PNEC = Concentration prévisible sans effet

REACH = Enregistrement, Evaluation, Autorisation et

Restriction des produits chimiques

RID = Règlement International Relatif au Transport des

Marchandises Dangereuses par Chemin de Fer

SKIN_DES = Mention relative à la peau

STEL = Limite d'exposition à court terme

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

TRA = Evaluation ciblée des risques

TSCA = Loi américaine sur la maîtrise des substances

toxiques

TWA = Moyenne pondérée dans le temps vPvB = Très persistant, très bioaccumulable

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la

formation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures

de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Autres informations : Le site internet du CEFIC [http://cefic.org/Industry-support]

contient les conseils et outils de l'industrie chimique sur

REACH.

L'évaluation des caractères persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) et des caractères très persistants et très bioaccumulables (vPvB) n'est pas concluante pour ce mélange qui n'est donc pas considéré comme PBT ou vPvB.

Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une modification par rapport à la version précédente.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.).

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations

Utilisations - Travailleur

Titre : fabrication de substance- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Distribution de la substance- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Préparation et (re)conditionnement des substances et des

mélanges-Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- Activités professionnelles

23 / 102 800010026554 RE

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Utilisations - Travailleur

Titre : utilisation de produits de netoyage- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : utilisation de produits de netoyage- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation dans les unités de forage et de production dans les

champs de pétrole et de gaz- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation dans les unités de forage et de production dans les

champs de pétrole et de gaz- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : lubrifiants- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : lubrifiants- Activités professionnelles Faibles rejets dans

l'environnementforte dégagement dans l'environnement

Utilisations - Travailleur

Titre : Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage-

Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage-

Activités professionnellesforte dégagement dans

l'environnement

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation comme liant et comme agent séparateur- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation comme liant et comme agent séparateur- Activités

professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation de produits chimiques agricoles- Activités

professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation comme combustible- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation comme combustible- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Fluides fonctionnels- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Fluides fonctionnels- Activités professionnelles

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications dans les travaux publics et dans le bâtiment-

Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Inervention en laboratoires- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Inervention en laboratoires- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation dans les explosifs- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Production et traitement du caoutchouc- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Traitement polymère- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Traitement polymère- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Produits chimiques de traitement de l'eau- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Produits chimiques de traitement de l'eau- Activités

professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Produits chimiques - mines- Industriel

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations

Utilisations - Consommateur

Titre : Applications en couches

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : utilisation de produits de netoyage

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : lubrifiants

- consommateur

Faibles rejets dans l'environnement forte dégagement dans l'environnement

Utilisations - Consommateur

Titre : Utilisation de produits chimiques agricoles

25 / 102 800010026554 RE

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : Utilisation comme combustible

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : Fluides fonctionnels

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : Autres indications pour utilisateur

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : Produits chimiques de traitement de l'eau

- consommateur

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SONT FONDES SUR L'ETAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES SUR LE PRODUIT ET ONT POUR OBJET LA DESCRIPTION DU PRODUIT EXCLUSIVEMENT AU REGARD DES EXIGENCES EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET D'ENVIRONNEMENT. CES RENSEIGNEMENTS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS CONSTITUER UNE QUELCONQUE GARANTIE DES PROPRIETES SPECIFIQUES DU PRODUIT.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010600 | | |
|---|---|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION | |
| Titre | fabrication de substance- Industriel | |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1, ERC4, ESVOC SpERC 1.1.v1 | |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Fabrication de substance ou utilisation de produit intermédiaire, processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenanceet le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac). | |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET | |
|-----------|---|--|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES | |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|---|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Fréquence et durée d'utilis | ation | |
| Couvre les expositions quoti spécifié autrement). | diennes jusqu'à 8 heures (à moins que | |
| Autres conditions opération | nnelles affectant l'exposition | |
| ambiante). | empérature élevée (> 20°C au-dessus de la température de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être |
| | mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| - | | |

| ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |
|--|
| |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| CONTINUE DE L'EXPOSITION | Non applicable. | | |
|--------------------------|-----------------|----------------------------|--|
| COTION OF LIEVE CONTION | | | |
| | SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |

Non applicable.

Section 3.1 - Santé

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010601 | |
|---|---|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Distribution de la substance- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7, ESVOC SpERC 1.1b.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de seséchantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et sesactivités connexes de laboratoire. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|---|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022 |
|--|
|--|

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |
|--|--|
| Section 3.1 - Santé | |
| Non applicable. | |
| Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des | |
| risques. | |

Section 3.2 - Environnement Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010602 | |
|---|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3, SU10 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC2, ESVOC SpERC 2.2.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | préparation emballage et conditionnement de lasubstance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance etdes travaux de laboratoire annexes |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|--|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit | |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Mélange/l'Article | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que | | |
| spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|--------------------------------------|---|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| | | |

| | | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |
|--|--|--|
|--|--|--|

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement |
|-----------------|---|
| Non applicable. | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |
|--|----------------------------|--|
| Section 3.1 - Santé | | |
| Non applicable. | | |
| Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des | | |
| risques. | | |

| Section 3.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |
| | |

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION | |
|---------------------|---|--|
| Section 4.1 - Santé | | |
| Non applicable. | | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010603 | |
|---|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Applications en couches- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.3a.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Contrôle de l'exposition du travailleur | | |
|--|--|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | | |
| Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | | |
| Mélange/l'Article Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |
| | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| · | | · |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement | |
|-----------------|---|--|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|---------------------|----------------------------|
| 0=0110110 | |
| Section 3.1 - Santé | |
| | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

| Section 3.2 - Environnement |
|-----------------------------|
| Non applicable. |
| |

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010604 | | |
|---|--|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION | |
| Titre | Applications en couches- Activités professionnelles | |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.3b.v1 | |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle oudes processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes. | |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|--|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit | |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Mélange/l'Article | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que | | |
| spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| | | |

| mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |
|--|
| |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|----------------------------|---|
| Section 3.1 - Santé | |
| Non applicable. | |
| Les mesures de gestion des | risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des |
| risques. | |

| Section 3.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement |
|-----------------------------|
| Non applicable. |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010605 | |
|---|---|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | utilisation de produits de netoyage- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.4a.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyagey compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur |
|---|---|
| Caractéristique du produit | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, |
| Mélange/l'Article | |
| Fréquence et durée d'utilis | ation |
| Couvre les expositions quotions spécifié autrement). | diennes jusqu'à 8 heures (à moins que |
| Autres conditions opératio | nnelles affectant l'exposition |
| L'opération est effectuée à te ambiante). | empérature élevée (> 20°C au-dessus de la température |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
|-------------|-----------------------------|------------------------------|

| mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |
|--|
|--|

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|--|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |
| Non applicable. | |
| Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des | |
| risques | |

Section 3.2 - Environnement Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010606 | |
|---|---|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | utilisation de produits de netoyage- Activités professionnelles |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.4b.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel). |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|--|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit | |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Mélange/l'Article | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
|-------------|-----------------------------|------------------------------|

|--|

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement | |
|-----------------|---|--|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|--|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |
| Non applicable. | |
| Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des | |
| risques. | |

Section 3.2 - Environnement Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010632 | |
|--|---|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Utilisation dans les unités de forage et de production dans les champs de pétrole et de gaz- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.5a.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Méthodes de forage et de production offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations devibrateur et maintenance. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|--|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit | |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Mélange/l'Article | | |
| Fréquence et durée d'utilis | ation | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que | | |
| spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être |
| | mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. |
| | ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| | | |

un médecin.

Section 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Non applicable.

Non applicable.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé
Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Non applicable.

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| Scenario d'exposition - Travanieur | |
|--|--|
| 30000010635 | |
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Utilisation dans les unités de forage et de production dans les champs de pétrole et de gaz- Activités professionnelles |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8d, ESVOC SpERC 8.5b.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Méthodes de forage offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations de vibrateur et maintenance. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|--|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit | |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Mélange/l'Article | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que | | |
| spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être |
| | mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. |
| | ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| | | |

un médecin.

Section 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Non applicable.

Non applicable.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Non applicable.

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010609 | |
|---|---|
| SECTION 1 Titre | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION lubrifiants- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC17, PROC18 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ERC7, ESVOC SpERC 4.6a.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation de formulations de lubrifiants dans les systèmes fermés et ouverts y compris transport, exploitation de machines/moteurs et des produits connexes, traitement des déchets, maintenance des installations et élimination des déchets. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur |
|---|---|
| Caractéristique du produit | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, |
| Fréquence et durée d'utilis | ation |
| Couvre les expositions quoti spécifié autrement). | diennes jusqu'à 8 heures (à moins que |
| Autres conditions opération | nnelles affectant l'exposition |
| ambiante). | empérature élevée (> 20°C au-dessus de la température de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|---|---|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| | | |

| | ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |
|--|--|
| | |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| поп аррисавіе. | | |
|----------------|----------------------------|--|
| | | |
| | | |
| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |

Section 3.1 - Santé Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010610 | |
|--|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | lubrifiants- Activités professionnellesFaibles rejets dans l'environnementforte dégagement dans l'environnement |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC20 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 8.6c.v1, ESVOC SpERC 9.6b.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation de aux formulations de lubrifiants dans les systèmes fermés et ouverts y compris transport, exploitation de moteurs et des produits connexes, traitement des déchets, maintenance des installations et élimination des huiles usagées. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET | |
|-----------|---|--|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES | |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|--|----------------|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa | à STP. |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance da | ans le produit |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Mélange/l'Article | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que | | |
| spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|---|---|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances |

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
|-------------|-----------------------------|------------------------------|

| | | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |
|--|--|--|
|--|--|--|

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement |
|-----------------|---|
| Non applicable. | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |
|--|----------------------------|--|
| Section 3.1 - Santé | | |
| Non applicable. | | |
| Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des | | |
| risques. | | |

| Section 3.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |
| | |

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010612 | |
|---|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC17 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.7a.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation dans les formulations detraitement des métaux (MWFs)/aux huiles de laminage dans des systèmes fermés et encapsulés y compris exposition occasionnelle lors du transport, du laminage, de la malléabilisation, de la coupe, de l'usinage, de l'application automatique d'anticorrosion, de la maintenance de l'installation, de la vidange, de l'élimination des huiles usagées. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | | |
|---|--|--|--|
| Caractéristique du produit | | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | | |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit | | |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | | |
| Mélange/l'Article | | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que | | | |
| spécifié autrement). | | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques | |
|---|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable | |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi | |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| | | |

| mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |
|--|
| |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement | |
|-----------------|---|--|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|------------------------------|---|
| Section 3.1 - Santé | |
| Non applicable. | |
| Les mesures de gestion des r | risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des |
| risques. | |

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010613 | |
|---|---|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage- Activités professionnellesforte dégagement dans l'environnement |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.7c.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation dans les formulations detraitement des métaux (MWFs) y compris transport, activités ouverteset fermées de coupe/d'usinage, application automatique et manuelle de protection contre la corrosion, décharge et travaux sur des marchandises contaminées voire déclassées et élimination des huiles usagées. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur |
|---|---|
| Caractéristique du produit | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, |
| Fréquence et durée d'utilis | ation |
| Couvre les expositions quotic spécifié autrement). | diennes jusqu'à 8 heures (à moins que |
| Autres conditions opératio | nnelles affectant l'exposition |
| ambiante). | empérature élevée (> 20°C au-dessus de la température de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| | | |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|--|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |
| Non applicable. | |
| Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des | |

Les mesures de gestion des risques sont fondees sur la caracterisation qualitative des risques.

| Section 3.2 - Environnement |
|-----------------------------|
| Non applicable. |
| |

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement |
|-----------------------------|
| Non applicable. |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010614 | |
|---|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Utilisation comme liant et comme agent séparateur- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13, PROC14 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.10a.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation en tant que liants et agents de démoulage, y compris les transferts de matière, le mélange, l'application (y compris la pulvérisation et le brossage), le formage et le moulage en coquille, ainsi que le traitement des déchets. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|--|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Fréquence et durée d'utilisa | ation | |
| Couvre les expositions quotic spécifié autrement). | diennes jusqu'à 8 heures (à moins que | |
| Autres conditions opération | nnelles affectant l'exposition | |
| ambiante). | mpérature élevée (> 20°C au-dessus de la température de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être |
| | mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| · <u>·</u> | | |

| ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |
|--|
| |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement | |
|-----------------|---|--|
| Non applicable. | | |

| Non applicable. | | |
|-----------------|--|--|
| | | |
| | | |

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION Section 3.1 - Santé

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement |
|-----------------------------|
| Non applicable. |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010615 | | |
|--|--|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION | |
| Titre | Utilisation comme liant et comme agent séparateur- Activités professionnelles | |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC14 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.10b.v1 | |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation en tant que liant et séparateur y compris transfert, mélange, application par pulvérisation et peinture ainsi que traitement des déchets. | |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|--|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit | |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Mélange/l'Article | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que | | |
| spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être |
| | mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. |
| | ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| | | |

| un médecin. |
|-------------|
| |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|---------------------|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |
| Maria de Produito | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|--|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement |
|-----------------------------|
| Non applicable. |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010616 | |
|--|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Utilisation de produits chimiques agricoles- Activités professionnelles |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC11, PROC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.11a.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur |
|----------------------------|---|
| Caractéristique du produit | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|--------------------------------------|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

| Section 2.2 | ection 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement | |
|-----------------|--|--|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|---------------------|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |
| | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|-------------------------------|
| VEISION 1.Z | Date de revisión 13.07.2021 | Date dilliplession 06.09.2022 |

| Non applicable. | | | |
|-----------------|--|--|--|
| | | | |

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| occident of exposition - Travanicus | | |
|--|--|--|
| 30000010618 | | |
| | | |
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION | |
| Titre | Utilisation comme combustible- Industriel | |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC16 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC7, ESVOC SpERC 7.12a.v1 | |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, àl'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets. | |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | | |
|---|---|--|--|
| Caractéristique du produit | | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | | |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | | |
| Fréquence et durée d'utilis | ation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement). | | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement | |
|-----------------|---|--|
| Non applicable. | | |

| Non applicable. | | |
|-----------------|----------------------------|--|
| | | |
| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |

Section 3.1 - Santé

Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| Travanica exposition Travanica | |
|--|--|
| 300000010619 | |
| | |
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Utilisation comme combustible- Activités professionnelles |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC16 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 9.12b.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, àl'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur |
|---|---|
| Caractéristique du produit | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, |
| Fréquence et durée d'utilis | ation |
| Couvre les expositions quoti spécifié autrement). | diennes jusqu'à 8 heures (à moins que |
| Autres conditions opération | nnelles affectant l'exposition |
| ambiante). | empérature élevée (> 20°C au-dessus de la température |
| On admet qu'un bon niveau | de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement | |
|-----------------|---|--|
| Non applicable. | | |

| Non applicable. | | |
|-----------------|----------------------------|--|
| | | |
| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |

Section 3.1 - Santé

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|--|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010621 | |
|---|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Fluides fonctionnels- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC7, ESVOC SpERC 7.13a.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Utiliser comme fluides fonctionnels ex: huiles de câble, huiles de transfert de chaleur, liquides de refroidissement,isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des locaux industriels, y compris pendant leur maintenance et le transfert de matériel. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | | |
|---|--|--|--|
| Caractéristique du produit | Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | | | |
| Concentration de la Comprend des parties de la substance dans le produit | | | |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | | |
| Mélange/l'Article | | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que | | | |
| spécifié autrement). | | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques | |
|-------------------------|---|--|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas | |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) s | |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable | |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire | |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi | |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être | |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des | |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de | |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances | |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être | |
| | mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. | |
| | ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| | | |

un médecin.

Section 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Non applicable.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Non applicable.

Section 4.2 - Environnement

Non applicable.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010622 | |
|---|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Fluides fonctionnels- Activités professionnelles |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC9, PROC20 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 9.13b.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Utiliser comme fluides fonctionnels ex: huiles de câble, huiles de transfert de chaleur, liquides de refroidissement,isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans les outils, y compris pendant leur maintenance et leur transfert de matériel. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | | |
|---|---|--|--|
| Caractéristique du produit | <u> </u> | | |
| Forme physique du produit Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | | | |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement). | | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022 |
|--|
|--|

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement | |
|-----------------|---|--|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|---------------------|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement |
|-----------------------------|
| Non applicable. |

66 / 102 80001002655<u>4</u>

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010623 | vanical |
|--|---|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Applications dans les travaux publics et dans le bâtiment- Activités professionnelles |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8d, ERC8f, ESVOC SpERC 8.15.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | application de revêtements et d'agglomérants de surface dans le bâtiment et les travaux publics y compris l'utilisation de pavés, de mastic manuel et dans la pose de toitures et de membranes d'étanchéification |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur |
|---|---|
| Caractéristique du produit | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, |
| Mélange/l'Article | |
| Fréquence et durée d'utilis | ation |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que | |
| spécifié autrement). | |
| Autres conditions opératio | nnelles affectant l'exposition |
| L'opération est effectuée à te ambiante). | empérature élevée (> 20°C au-dessus de la température |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être |
| | mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. |
| | ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

un médecin.

Section 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Non applicable.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Non applicable.

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010625 | |
|--|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Inervention en laboratoires- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC2, ERC4 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur |
|--|--|
| Caractéristique du produit | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, |
| Mélange/l'Article | |
| Fréquence et durée d'utilisa | ation |
| Couvre les expositions quotid | liennes jusqu'à 8 heures (à moins que |
| spécifié autrement). | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | |
| On admer qu'un bon niveau d | ie base u nygiene au travaii est mis-en-oeuvre. |

| Scénarios contributeurs Mesures de gestion des risques | |
|--|----------------------------------|
| Mesures d'ordre général (aspiration) Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) s rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiab déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aus si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatemen un médecin. | ole re ssi re s e |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |
|---|---|--|
| Section 3.1 - Santé | | |
| Non applicable. Les mesures de gestion des risques. | risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des | |

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|--|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010626 | |
|--|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Inervention en laboratoires- Activités professionnelles |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ESVOC SpERC 8.17.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET | |
|-----------|---|--|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES | |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|--|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit | |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Mélange/l'Article | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que | | |
| spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|--------------------------------------|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

| Section 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement |
|---|
|---|

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Non applicable.

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|-----------|----------------------------|

Section 3.1 - Santé

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010637 | vanical |
|--|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre Descripteur d'utilisation | Utilisation dans les explosifs- Activités professionnelles Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8e |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Couvre les expositions dues à la fabrication et l'utilisation de bouillies explosives (y compris opérations de transfert de matériaux, de mélangeage et de remplissage de charge) et au nettoyage des équipements. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|---|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|--------------------------------------|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| Non applicable. | | |
|-----------------|----------------------------|--|
| | | |
| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |

Section 3.1 - Santé

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|--|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010627 | |
|---|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Production et traitement du caoutchouc- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3, SU10 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC15, PROC21 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1, ERC4, ERC6d, ESVOC SpERC 4.19.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | fabrication de pneus et produits généraux en caoutchouc y compris transformation de caoutchouc brut (non réticulé), manipulation et mélange des additifs de caoutchouc, vulcanisation, refroidissement et finition. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|--|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit | |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Mélange/l'Article | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que | | |
| spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être |
| | mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. |
| | ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022 |
|--|
|--|

un médecin.

Section 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Non applicable.

Non applicable.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé
Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des

risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Non applicable.

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010628 | | |
|---|---|--|
| 00000010020 | | |
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION | |
| Titre | Traitement polymère- Industriel | |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU10 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC21 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.21a.v1 | |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Traitement des formulations de polymères y compris transport, manipulation d'additifs (p.e. pigments, stabilisants,peintures, plastifiants), opérations de formage et de durcissement, préparation du matériel, stockage et maintenance associée. | |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | | |
|--|--|--------------|--|
| Caractéristique du produit | | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à 3 | STP. | |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | s le produit | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement). | | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | • | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|-------------------------|---|
| Mesures d'ordre général | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas |
| (aspiration) | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se |
| | rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable |
| | déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire |
| | la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi |
| | si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être |
| | dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des |
| | substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de |
| | mesures de gestion des risques. Pour les substances |
| | classées comme H304, les mesures suivantes doivent être |
| | mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|
| - | | |

| | ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |
|--|--|
| | |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| CONTINUE DE L'EXPOSITION | Non applicable. | | |
|--------------------------|-----------------|----------------------------|--|
| COTION OF LIEVE CONTION | | | |
| | SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |

Non applicable.

Section 3.1 - Santé

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| occidente d'exposition - Travaille di | |
|--|--|
| 30000010629 | |
| | |
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Traitement polymère- Activités professionnelles |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC14, PROC21 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.21b.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Traitement des formulations de polymères y compris transfert, mélange, application (y compris pulvérisation et peinture) ainsi que traitement des déchets. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur |
|--|---|
| Caractéristique du produit | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, |
| Fréquence et durée d'utilis | ation |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement). | |
| Autres conditions opératio | nnelles affectant l'exposition |
| L'opération est effectuée à te ambiante). | mpérature élevée (> 20°C au-dessus de la température |
| On admet qu'un bon niveau o | de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| Non applicable. | | |
|-----------------|----------------------------|--|
| | | |
| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |

Section 3.1 - Santé

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|--|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010630 | |
|--|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Produits chimiques de traitement de l'eau- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC3, ERC4, ESVOC SpERC 3.22a.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | comprend l'application de la substance pour le traitement de l'eau en systèmes ouverts et fermés. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|---|--|--------|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa | à STP. |
| Concentration de la | Comprend des parties de la substance dans le produit | |
| Substance dans le | jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Mélange/l'Article | | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). | | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| поп аррисавіе. | | |
|----------------|----------------------------|--|
| | | |
| | | |
| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |

Section 3.1 - Santé Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010631 | . amou. |
|--|--|
| SECTION 1 Titre | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION Produits chimiques de traitement de l'eau- Activités professionnelles |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8f, ESVOC SpERC 8.22b.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | comprend l'application de la substance pour le traitement de l'eau en systèmes ouverts et fermés. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|--|---|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Fréquence et durée d'utilisation | | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition | | |
| L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Mesures d'ordre général Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas | Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|---|-------------------------|---|
| d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. | 9 | d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2

Date de révision 15.07.2021

Date d'impression 06.09.2022

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| ivon applicable. | | |
|------------------|----------------------------|--|
| | | |
| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |

Section 3.1 - Santé

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU

SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Non applicable.

Section 4.2 - Environnement

Non applicable.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010633 | |
|--|---|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Produits chimiques - mines- Industriel |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.23.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation de la substance dans le processus d'extraction dans les activités minières, y compris le transport, les procédés d'extraction et de séparation ainsi que la valorisation et l'élimination de la substance. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du travailleur | |
|--|---|--|
| Caractéristique du produit | | |
| Forme physique du produit | Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP. | |
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:, | |
| Fréquence et durée d'utilis | ation | |
| Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement). | | |
| Autres conditions opératio | nnelles affectant l'exposition | |
| L'opération est effectuée à te ambiante). | empérature élevée (> 20°C au-dessus de la température | |
| On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. | | |

| Scénarios contributeurs | Mesures de gestion des risques |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

| Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022 |
|--|
|--|

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|---------------------|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement |
|-----------------------------|
| Non applicable. |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010607 | |
|--|--|
| | |
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Applications en couches - consommateur |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC1, PC4, PC8 (excipient only), PC9a, PC9b, PC9c, PC15, PC18, PC23, PC24, PC31, PC34 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.3c.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau, vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET | |
|-----------|---|--|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES | |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du consommateur |
|----------------------------|--|
| Caractéristique du produit | |

| Catégories de produits | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | | |
|---------------------|----------------------------|--|--|
| Section 3.1 - Santé | | | |
| Alexander Peralala | | | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

87 / 102 800010026554

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

| Section 3.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |
| | |

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION | | |
|---------------------|---|--|--|
| Section 4.1 - Santé | | | |
| Non applicable. | | | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 200000040600 | - Tanicui |
|---|--|
| 30000010608 | |
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | utilisation de produits de netoyage - consommateur |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC3, PC4, PC8 (excipient only), PC9a, PC9b, PC9c, PC24, PC35, PC38 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.4c.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'exposition générale des consommateurs en dehors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus entant que lessive et nettoyant, aérosols, revêtements, dégivreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET | | | |
|-----------|---|--|--|--|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES | | | |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du consommateur |
|----------------------------|--|
| Caractéristique du produit | |

| Catégories de produits | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement | | |
|-----------------|---|--|--|
| Non applicable. | | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|---------------------|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |
| | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

Risella X 411

| Version 1.2 | Date de révision 15.07.2021 | Date d'impression 06.09.2022 |
|-------------|-----------------------------|-------------------------------|
| VEISION 1.Z | Date de revisión 13.07.2021 | Date dilliplession 06.09.2022 |

| Non applicable. | | | |
|-----------------|--|--|--|
| | | | |

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010611 | |
|---|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | lubrifiants - consommateur Faibles rejets dans l'environnement forte dégagement dans l'environnement |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC1, PC24, PC31 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 8.6e.v1, ESVOC SpERC 9.6d.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'application utilisateur de aux formulations de lubrifiants dans les systèmes fermés et ouverts, y comprisles procédures de transfert, l'application, le fonctionnement des moteurs et des produits connexes, l'entretien du matériel et l'élimination des huiles usagées. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du consommateur |
|----------------------------|--|
| Caractéristique du produit | |

| Catégories de produits | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION | |
|---------------------|----------------------------|--|
| Section 3.1 - Santé | | |
| Non applicable | | |

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

91 / 102 800010026554

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

| Section 3.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |
| | |

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010617 | |
|--|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Utilisation de produits chimiques agricoles - consommateur |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC8 (excipient only), PC12, PC27 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.11b.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend l'application utilisateur de aux produits chimiques agricoles sous forme liquide ou solide. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du consommateur |
|----------------------------|--|
| Caractéristique du produit | |

| Catégories de produits | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|---------------------|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |
| | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

| • | | | |
|---------|-----|----------------|--------|
| Section | 32- | Environ | nement |

Non applicable.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010620 | | |
|--|---|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION | |
| Titre | Utilisation comme combustible - consommateur | |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 9.12c.v1 | |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Comprend les applications du consommateur en combustibles liquides. | |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du consommateur |
|----------------------------|--|
| Caractéristique du produit | |

| Catégories de produits | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement | | |
|-----------------|---|--|--|
| Non applicable. | | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|---------------------|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |
| | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

| Section 3.2 - Environnemer | ١t |
|----------------------------|----|
|----------------------------|----|

Non applicable.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 300000010636 | | | |
|---|--|--|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION | | |
| Titre | Fluides fonctionnels - consommateur | | |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC16, PC17 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 9.13c.v1 | | |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Utilisation d'objets scellés, qui contiennent des fluides fonctionnels comme p.e. des huiles de câbles, des liquides hydrauliques, des réfrigérants. | | |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET | |
|-----------|---|--|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES | |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du consommateur | |
|----------------------------|--|--|
| Caractéristique du produit | | |

| Catégories de produits | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environnement | | |
|-----------------|---|--|--|
| Non applicable. | | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|---------------------|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |
| Non applicable | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

| Section | 3.2 - | Enviro | nnement |
|---------|-------|--------|---------|
| | | | |

Non applicable.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010624 | |
|---|---|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Autres indications pour utilisateur - consommateur |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC28, PC39 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.16.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | Applications des consommateurs p.e. en tant quebases dans les produits cosmétiques/produits soins du corps, parfums et fragrances. Note: Pour les produits et de soins corporels une évaluation des risques selon REACH est seulement nécessaire pour l'environnement, les problèmes de santé étant couverts par d'autres lois. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du consommateur |
|----------------------------|--|
| Caractéristique du produit | |

| Catégories de produits | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|---------------------|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |
| Alexander Peralala | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

99 / 102 800010026554

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

| Section 3.2 - Environnement | |
|-----------------------------|--|
| Non applicable. | |
| | |

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement |
|-----------------------------|
| Non applicable. |

Conformément au règlement CE $\rm n^{0}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

| 30000010638 | |
|--|--|
| SECTION 1 | INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION |
| Titre | Produits chimiques de traitement de l'eau - consommateur |
| Descripteur d'utilisation | Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC36, PC37 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8f, ESVOC SpERC 8.22c.v1 |
| Procédés et activités couverts par le scénario | comprend l'application de la substance pour le traitement de l'eau en systèmes ouverts et fermés. |

| SECTION 2 | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET |
|-----------|---|
| | MESURES DE GESTION DES RISQUES |

| Section 2.1 | Contrôle de l'exposition du consommateur |
|----------------------------|--|
| Caractéristique du produit | |

| Catégories de produits | CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES |
|---|--|
| Mesures d'ordre général (aspiration) | Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. |

| Section 2.2 | Contrôle de l'exposition de l'environne | ement |
|-----------------|---|-------|
| Non applicable. | | |

| SECTION 3 | ESTIMATION DE L'EXPOSITION |
|---------------------|----------------------------|
| Section 3.1 - Santé | |
| Non applicable | |

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

| Section 3.2 - Environnemer | ١t |
|----------------------------|----|
|----------------------------|----|

Non applicable.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Risella X 411

Version 1.2 Date de révision 15.07.2021 Date d'impression 06.09.2022

| SECTION 4 | CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION |
|---------------------|---|
| Section 4.1 - Santé | |
| Non applicable. | |

| Section 4.2 - Environnement |
|-----------------------------|
| Non applicable. |

102 / 102 800010026554